



NOTE D'INFORMATION

Résultats CE1D - CESS 2023

L'Administration générale de l'Enseignement vous prie de trouver ci-dessous les résultats relatifs aux épreuves externes communes certificatives conduisant à l'obtention du CE1D et du CESS de juin 2023. Les résultats correspondent aux informations transmises à ce jour par les établissements scolaires, et ne sont donc pas exhaustifs.

CE1D

Les résultats suivants concernent les élèves de 2^e année secondaire commune et supplémentaire qui ont présenté les épreuves de juin 2023 en sciences, mathématiques, français et langues modernes.

Pour rappel, le Conseil de classe doit considérer que les élèves sont compétents dans la discipline concernée lorsque ceux-ci atteignent un score égal ou supérieur à 50 %. En cas d'échec, le Conseil de classe peut néanmoins estimer que l'élève a réussi pour la discipline concernée, sur base de son dossier scolaire.

CE1D sciences

Pour cette épreuve, l'Administration a reçu 99,3 % des résultats d'élèves. Parmi ceux-ci, 82,5 % des élèves de 2^e commune et de 2^e supplémentaire de l'enseignement secondaire ont réussi l'épreuve. Le score moyen s'élève à 64 %.

En septembre 2022, le taux de réussite de l'épreuve (résultats concernant 98,3 % des élèves) était de 48,8 %, avec un score moyen atteint par les élèves de 48,1 %.

CE1D mathématiques

Les résultats concernent 99 % des élèves. 58,2 % des élèves de 2^e commune et de 2^e supplémentaire de l'enseignement secondaire ont réussi l'épreuve. Le score moyen s'élève à 54 %.

En septembre 2022, le taux de réussite de l'épreuve (résultats concernant 98,7 % des élèves) était de 48,9 %, avec un score moyen atteint par les élèves de 47,4 %.

CE1D français

Sur l'ensemble des résultats transmis par les établissements scolaires pour cette épreuve (99,2 % des élèves), 80,7 % des élèves de 2^e commune et de 2^e supplémentaire de l'enseignement secondaire ont réussi l'épreuve. Le score moyen s'élève à 63,7 %.

En septembre 2022, le taux de réussite de l'épreuve (résultats concernant 99 % des élèves) était de 81,2 %, avec un score moyen atteint par les élèves de 63,3 %.

CE1D langues modernes

À ce jour, l'Administration a reçu les résultats de 98,9 % des élèves. Parmi ceux-ci, 71,1 % des élèves de 2^e commune et de 2^e supplémentaire de l'enseignement secondaire ont réussi l'épreuve. Le score moyen s'élève à 61,9 %.

En septembre 2022, le taux de réussite de l'épreuve (résultats concernant 98,7 % des élèves) était de 70 %, avec un score moyen atteint par les élèves de 60,9 %.

Les taux de réussite étant liés au nombre de résultats transmis par les établissements scolaires, ces derniers diffèrent du taux d'obtention du certificat CE1D.

CESS

L'épreuve externe commune ne porte que sur une partie des disciplines et des compétences visées par le certificat. Dès lors, le taux de réussite ne correspond pas au nombre de certificats délivrés.

Pour rappel, le Conseil de classe doit considérer que les élèves maîtrisent la ou les compétence(s) évaluée(s) dans la discipline concernée lorsque les scores obtenus sont égaux ou supérieurs à 50 %. La décision relative à la délivrance du certificat relève de ses compétences.

CESS histoire

Le CESS histoire évaluait cette année la compétence de critique (compétence 2) et était destiné aux élèves de 6^e générale et de 6^e technique et artistique de transition. L'Administration a reçu 99,3 % des résultats d'élèves.

Sur l'ensemble des résultats transmis par les établissements scolaires, 86,5 % des élèves ont réussi l'épreuve. Le score moyen s'élève à 66,5 %.

En septembre 2022, sur un taux de 98,4 % des résultats des élèves transmis par les établissements scolaires, le taux de réussite définitif était de 85,5 % avec un score moyen atteint par les élèves de 64,9 %.

CESS français

Le CESS français **transition** portait sur les compétences « naviguer dans un corpus de documents », « sélectionner des informations adéquates » (UAA1) et « réagir et prendre position par écrit » (UAA3), à partir de la production d'un avis argumenté en réaction à une ou plusieurs opinion(s) (lettre ouverte).

Il était destiné aux élèves de 6^e générale et de 6^e technique et artistique de transition.

À ce jour, l'Administration a reçu 98,9 % des résultats d'élèves. Sur l'ensemble des résultats transmis par les établissements scolaires, 85,1 % des élèves ont réussi l'épreuve. Le score moyen s'élève à 66,7 %.

En septembre 2022, sur un taux de 98,7 % des résultats des élèves transmis par les établissements scolaires, le taux de réussite définitif était de 82,8 %, avec un score moyen atteint par les élèves de 65,7 %.

Le CESS français **qualification** portait également sur les compétences « naviguer dans plusieurs textes », « sélectionner des informations adéquates » (UAA1) et « réagir et prendre position » (UAA3), à partir de la production d'un avis argumenté en réaction à une ou plusieurs opinion(s) (courrier de lecteur). Il était destiné aux élèves de 6^e technique et artistique de qualification et de 7^e professionnelle.

À ce jour, les écoles ont communiqué 98,3 % des résultats à l'Administration. Sur l'ensemble des résultats transmis par les établissements scolaires, 74,9 % des élèves ont réussi l'épreuve. Le score moyen s'élève à 58,6 %.

En septembre 2022, sur un taux de 97,8 % des résultats des élèves transmis par les établissements scolaires, le taux de réussite définitif était de 66,5 % avec un score moyen atteint par les élèves de 55,5 %.

Contact presse

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement
Service Presse/Communication

age.presse@cfwb.be

Tél. : 02 690 80 31

Plus d'informations sur le CE1D ou le CESS :

www.enseignement.be/ce1d

www.enseignement.be/cess